

LE CLS en 8 axes stratégiques et 42 fiches actions

Quelques actions...

AXE 1 :
Renforcer l'accès aux soins et soins d'urgence

- * Accompagner la dynamique et la mise en œuvre de nouvelles organisations de travail en exercice coordonné et pluridisciplinaire
- * Mener une réflexion sur la mise en place d'un centre de santé
- * Accompagner le développement des projets de télémédecine
- * Consolider le dispositif de Médecins Correspondants SAMU pour les soins d'urgence

AXE 2 :
Améliorer le parcours de santé des personnes âgées

- * Renforcer la communication sur les dispositifs en place en termes d'information, d'orientation et de coordination
- * Développer l'offre de répit sur le territoire
- * Agir contre l'isolement, en faveur du maintien des liens sociaux et/ ou de la prévention - promotion de la santé

AXE 3 :
Promouvoir la santé environnementale

- * Constituer un binôme élu-technicien, ambassadeur de la santé environnementale
- * Elaborer un programme d'actions au regard de la fiche du CLS
- * Développer des actions d'Urbanisme favorable à la santé
- * Lutter contre l'ambrosie

AXE 4 :
Développer un environnement favorable à la santé mentale

- * Animer une plateforme d'échanges et de concertation entre les acteurs du territoire
- * Identifier des leviers et développer les actions pour un environnement et un cadre de vie favorable à la santé mentale
- * Développer l'accès à l'offre culturelle, de loisirs et sportive

AXE 5 :
Accompagner la périnatalité et agir en faveur de la santé des enfants et des jeunes

- * Recenser les actions de promotion de la santé et de prévention en direction de la petite enfance et du public jeune
- * Développer des espaces de coordination/ d'échanges pour structurer des actions de prévention et promotion de la santé
- * Développer les compétences psychosociales dès le plus jeune âge
- * Organiser des actions de sensibilisation sur la stratégie régionale de prévention et promotion de la santé environnementale autour de la petite enfance
- * Travailler sur la parentalité

AXE 6 :
Favoriser l'accès aux droits, la prévention et aux soins les personnes vulnérables

- * Renforcer la lutte contre l'isolement et l'accès aux droits
- * Mettre en place un groupe de travail sur une offre médicale adaptée pour les personnes les plus défavorisées en ayant préalablement ciblé les territoires pertinents
- * Mettre en place un groupe de travail handicap afin de partager les problématiques locales et de développer des solutions adaptées

AXE 7 :
Développer l'ingénierie locale en santé

- * Coordonner la mise en œuvre du CLS
- * Accompagner méthodologiquement l'émergence de projets (ex : maison de santé...), et favoriser la mise en réseau des partenaires ;
- * Participer à la veille et à l'observatoire de l'offre de santé et des besoins en santé sur le territoire

AXE TRANSVERSAL : Favoriser la mobilité sur tout le territoire